

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/  
Pagination continue
- Includes index(es)/  
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/  
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison
- Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
									✓		

# L'Abbeille.

12<sup>ème</sup> Année.

"Je suis chose légère et vais de fleur en fleur."

12<sup>ème</sup> Année.

VOL. XII.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 30 JANVIER, 1879.

No. 20.

## Tranquille.

Parmi les adjectifs il est un hypocrite  
Dont la mine est toujours pacifique et contrite,  
Qu'on voudrait pour soi-même et pour autrui souvent,  
Et que l'on s'imagine obtenir aisément,  
Mais qui fait le renard et se cache à merveille.  
Tranquille, à chaque jour, arrive à votre oreille.  
Mais la tranquillité, gloire à qui la rendent !  
Le berceau, parait-il, au jeune âge convient  
Mais pourquoi ce berceau ? ce roulis monotone  
Et ces airs ennuyeux que la bonne frodonne,  
N'est-ce pas une insulte au roi de l'univers ?  
"Qu'il se tienne tranquille, et n'entonne point d'airs  
A tenir en éveil la valetaille contrite."  
Ainsi dira la bonne.—Écoutez : la rent éo  
Vient d'empêcher jusqu'en faitte, écoles de tous rangs  
Et met en grand péril malits pupitres et bancs.  
Eh bien ! dans tous ces lieux, inspectés à la filo,  
Relentit le refrain : "Tenez vous donc tranquille."  
L'accent pourra changer, la formule ou le ton  
Sulrant le plus ou moins qu'un maître a d'onction,  
Mais tranquille est toujours la clof au moins latente  
Et dans ce grand concert la note dominante.

L'escalim des jeunes gens tout récemment majeurs  
Vient de fameux projets, généreux novateurs,  
Des échotins du monde encourt cette sentence.  
"Qu'ils attendent leur tour en toute patience,  
Et nous suivent de l'œil en tranquilles témoins ;  
Le monde avec raison réclame encor nos soins."

En revanche un vieillard à l'âge est-il rebelle,  
Semble-t-il se parer de jeunesse nouvelle,  
Et se refuse-t-il à repos mérité ?  
Beau vieillard, ditra-t-on, mais par trop agité,  
Comme il serait heureux, s'il se tenait tranquille.

Vraiment cet adjectif a l'honneur difficile.

ADMISS.

## Notre petite galerie de portraits.

La grand'salle du Petit Séminaire s'est enrichie de trois nouveaux groupes de portraits, ceux des élèves qui ont terminé leur cours en 1850-51, 1851-52 et 1853-54. On nous permettra bien d'inscrire ici leurs noms.

1850-51 : E. Angers, J. Colfer, J. Delisle, F. Dumontier, D. Dubé, P. Hamel, O. Hardy, H. LaRue, A. Lindsay, A. Marmel, J. Martel.

1851-52 : S. Bauzet, J. Bérubé, F. Catellier, J. Catellier, C. Fiset, O. Grenier, C. Lafontaine, N. Lavoie, A. Legaré, C. Legaré, A. Martel, F. Michaud, H. Verret, G. Verret.

1853-54 : D. Déziel, J. Dumas, G. Dormer, M. Franceur, F. Gauthier, J. Hoffman, P. Kelly, E. Langevin, I. McCarthy, H. Marchand, J.-B. Marcoux, J. Matte, B. Paquet, P. Roussel, P. Saucier.

Se demander d'où viennent ces trois groupes, c'est vouloir connaître l'origine de la petite galerie de portraits qui orne aujourd'hui les murs de notre grand'salle.

C'était donc en 1851, l'année même de la mort de Daguerre, l'inventeur de l'art qui a porté son nom et le précurseur de la photographie. M. L.-J. Casault était alors directeur du Petit Séminaire et professeur de physique. Un jour, il exprima à ses élèves le désir de les voir poser ensemble pour laisser leur souvenir à leurs successeurs. Le projet sourit à tout le monde. L'année suivante, l'exemple eut son cours, et depuis, à part quelques exceptions, chaque année a vu la classe des finissants s'adjoindre à ses aînés.

Jusqu'à ce jour, ces trois premiers groupes, enfermés dans leur boîte, étaient demeurés sur les tablettes du cabinet de physique à l'Université ; ils méritaient d'en être retirés, et de figurer parmi leurs imitateurs. Notre habile artiste, M. Livernois, leur a rendu ce service en les reproduisant par la photographie. Et les voilà maintenant tous trois sortis de l'oubli et heureux de se voir escorter d'une compagnie déjà bien nombreuse.

Aujourd'hui, en effet, 24 classes revivent au milieu de nous et nous renvoient les souvenirs du passé. Les unes se sont fait prendre en groupe, les autres séparément et de pied en cap ; depuis bon nombre d'années, ces deux manières ont disparu et le portrait en buste a prédominé ; un petit dessin entouré assez souvent l'espace réservé à chacun et le millésime indique aux yeux de tous, l'année où l'on a terminé son cours.

Le groupe offre tout à la fois un avantage et un désavantage : il semble que l'esprit de famille est mieux exprimé lorsque tous ensemble les élèves d'une même classe se réunissent et veulent à la fois demander au soleil de reproduire leur traits, l'un près de l'autre. Mais le foyer de lumière ne sera pas également favorable à chacun ; de là des ombres regrettables ; il n'est pas non plus toujours facile de garder son sérieux, même quand on pose pour la postérité ; de là des efforts qui contractent les figures et leur font perdre une partie de leurs charmes.

Que l'on se fasse prendre séparément, oh ! alors, chacun aura selon son goût ; on ne craindra pas de faire reprendre et reprendre encore sa précieuse ressemblance, tant qu'enfin, on soit satisfait : c'est parfait : la cravate est bien ajustée, la pose, naturelle et même un peu à

l'antique, le regard assuré, et les cheveux, donc !

A ce propos, un excellent curé regardait les trois premiers groupes dont il est question plus haut. Voyez donc, dit-il, comme nous posions alors tout simplement, avec nos petits cols rabattus ; on a un air tout simple et modeste. Mais à présent, oh ! c'est différent ! Chacun a l'air d'un gouverneur !

Hâtons-nous de le dire, ces aimables plaisanteries ne nous font pas de peine, à nous les modernes, et nous acceptons volontiers les observations de nos devanciers.

Mais que nous redisent encore ces élèves qui se succèdent les uns aux autres depuis 1850-51 ? Lorsque nous interrogeons leur histoire qui remonte déjà à près de 30 ans, que répond-elle ?

Elle nous affirme que Mgr de Laval a visiblement veillé sur cette époque de son Petit Séminaire, comme sur les époques antérieures. Ce vénérable prélat n'avait-il pas pour but particulier en créant notre maison de fournir des sujets à l'Église ? Or, si nos calculs ne nous trompent pas, plus de 210 élèves ont été donnés par ces 28 années, au clergé séculier et aux ordres religieux.

Que nous dit-elle encore cette petite galerie de portraits ? Elle nous apprend à porter haut et ferme le drapeau du devoir, puisque c'est le seul qui abrite sous ses plis le succès véritable. Prélats et juges, prêtres et laïques honorables, membres des diverses professions libérales, professeurs de l'Université, tous nous montrent la voie à suivre pour accomplir les desseins de Dieu vis-à-vis l'Église et l'État.

Pourquoi ne pas le noter ici ? Lorsque nos regards s'arrêtent sur certaines classes, nous ne pouvons nous empêcher de ressentir un profond sentiment de mélancolie. La mort a déjà fait dans leur sein tant de ravage ! Et certes elle n'a pas choisi les victimes d'un moindre prix ! Voyez par exemple l'année 1864-65. Que de départs douloureux ! C'est Joseph Lajeunesse, qui ne le cédait à nul autre de ses confrères en talents et en douceur de caractère ; c'est Eudore Cauchon, qui aurait brillé au premier rang parmi les polémistes et les hommes publics ; Théodore Jobin et T. Kirwin dont le barreau se serait honoré ; F. Roy enlevé si soudainement aux espé-

ranées de sa famille ; Ephrem Turcotte, cette âme si poétique, si fidèle à ses amis ; il eût été une des plus précieuses acquisitions de notre littérature. En présence de ces tombes si prématurément ouvertes par la mort, les paroles de l'orateur s'imposent à notre mémoire : " Non, après ce que nous venons de voir, la santé n'est qu'un nom, la vie n'est qu'un songe."

Il y en a qui s'inquiètent du sort que l'on pourrait faire un jour à leur classe ; ce sera lorsque le nombre des *caïres* ne sera plus en rapport avec le local qui leur est assigné. Mais qu'ils se tranquillisent. La salle des Petits serait heureuse d'offrir l'hospitalité dès à présent, à ceux qui voudraient aller résider chez eux. Les salles d'études pourront ensuite partager l'honneur. En voilà bien pour plus de cent ans. Après cent ans, nos arrière-petits-neveux prendront soin de nous, nous traiteront sans doute avec respect, feront retoucher, s'il est nécessaire, les cartes auxquelles l'antiquité aura donné un nouveau prix. Et le "Livernois" de cette époque reculée, s'il est aussi habile et intelligent que le nôtre, aimera peut-être à recopier les plus anciens des groupes, pour leur donner un nouvel air de fraîcheur.

En ces temps là, on verra quelque vétérinaire du sacerdoce, un de ceux qui aura célébré sa cinquantième, et qui viendra contempler une fois encore les traits de ceux qui furent ses compagnons de classe. Seul survivant de sa génération, il savourera à longs traits les souvenirs qui repeupleront sa mémoire ; puis passant sa main sur son front couvert de rides glorieuses, il dira : " les plus beaux jours de ma vie se sont écoulés ici, sous ce toit béni, lorsque j'y étais entouré de condisciples vertueux et de supérieurs au cœur si bon et si généreux."

## L' Abeille.

" Forsan et hæc olim meminisse juvabit."

QUÉBEC, 30 JANVIER 1879.

### La fête de saint François de Sales.

Nous nous rappelons encore tous la solennité extraordinaire qui signala le 29 janvier 1878. Nous n'avons pas oublié cette foule nombreuse et recueillie qui remplit tout le jour notre chapelle. La cause de ce pieux enthousiasme était multiple. A part la fête de saint François de Sales, on faisait encore l'installation de reliques très-précieuses, arrivées récemment de Rome. Il était difficile que la même fête fut célébrée cette année avec autant d'éclat. L'extraordinaire manquait. Cependant, pour avoir gardé un caractère plus intime, cette fête du Séminaire n'en a pas

été moins charmante, pour nous surtout enfants de la famille.

Nous venons de le dire, cet anniversaire est vraiment une fête de famille. Lorsque chaque année le retour de la même date nous amène aux pieds du même saint, de ce saint si grand par sa science que l'Eglise en a fait un de ses Docteurs, tous les membres du Séminaire se ressentent de la joie commune. Tous les amis sont en liesse et viennent, autant que leur permettent les devoirs du saint ministère, vivre un instant de notre vie de communauté, raviver leurs souvenirs et resserrer des liens que le temps sera toujours impuissant à rompre.

Mgr l'Archevêque n'est pas certes le dernier rendu. Que dis-je ! c'est lui-même qui ouvre la journée ; c'est lui qui préside à ce céleste repas, où nous goûtons une joie d'autant plus précieuse qu'elle est plus pure. A six heures du matin, Sa Grandeur disait la messe de communauté, assistée par MM. les abbés J.-C. Laflamme et E. Moisan. Que de saintes émotions ont rempli nos âmes durant ces courts moments où nous avons senti battre sur notre cœur le cœur de notre Dieu ! Quel saint et doux prélude au bonheur de la journée !

L'autel était orné avec un goût exquis, grâce au talent et au goût de MM. les abbés O. Moisan, G. Guy et J. Hébert. D'innombrables bouquets de fleurs, éclairés par la mystérieuse lumière des cierges, le couvrait complètement et retombaient en chute gracieuse de chaque côté. Au milieu, entourée d'une auréole de feu, la relique de notre saint Patron, était là, comme pour appeler sur nous la bénédiction toute particulière de Dieu. Nous pouvons nous tromper, mais il nous semble que les saints doivent avoir un plaisir bien grand à prier pour nous. Leur cœur est tout de charité, et, quand nous songeons que nous, malgré nos misères, nous ne connaissons pas de plus grand bonheur que de tendre la main aux malheureux, il nous vient invinciblement à l'esprit qu'ils ne désirent rien tant que de nous aider, de nous secourir...

Nous devrions raconter maintenant les différents épisodes de la journée, en suivant autant que possible l'ordre chronologique. Il ne faudrait pas alors oublier le diner, qui, dans ces jours solennels, prend les proportions d'un événement, grâce aux munificences de M. l'Econome. Mais ce serait trop long et trop monotone. La messe exécutée était la même que l'année dernière, une messe de Fauconier. Cette année encore, bon nombre d'artistes de Québec en ont assuré le succès par leur concours. C'est M. l'abbé E. Lamontagne qui a officié, assisté par MM. les abbés P. O'Leary, diacre, et F. Faguy, sous-diacre.

Nous ne pouvons pas cependant pas-

ser sous silence le sermon, donné par le R. P. Hamon, S. J. Il nous proposa saint François de Sales jeune homme, comme modèle de ce que nous devons être, nous qui travaillons aujourd'hui à former notre cœur et notre intelligence. La parole vive et énergique de l'éloquent orateur a beaucoup impressionné l'auditoire.

La Société littéraire des externes est sous le patronage de saint François de Sales. Elle eût pensé faillir à son devoir si elle avait laissé passer la journée sans donner signe de vie. Aussi, après souper, nous nous réunissions dans la grande salle de l'Université, pour assister à une soirée musicale et littéraire. Mgr l'Archevêque et bon nombre de prêtres avaient bien voulu consacrer par leur présence cette veillée de famille.

Nous sommes sûrs d'être ici l'expression des sentiments de tous nos confrères, en offrant à MM. les Externes nos plus sincères félicitations et nos plus vifs remerciements. Nous ne savons vraiment qui l'a emporté, de la partie littéraire ou de la partie musicale. Que ne pouvons-nous citer ici les noms de ces confrères qui ont tous si bien joué leurs rôles ! Malheureusement le programme choisi et varié de la soirée dépasse l'étendue qui nous est accordée. Impossible cependant de ne pas signaler un joli chœur, *la St-Hubert*, par L. de Rillé, charmant bijou exécuté au parfait par une douzaine d'élèves, dirigés par M. l'abbé G. Fraser. C'était à faire oublier la Société Orphéonique. Ajoutons un quatuor instrumental, exécuté par MM. McKernan, A. Defoy, A. Lynch et E. Lamontagne, une grande valse de concert, jouée par M. l'abbé G. Fraser et M. A. Defoy.

Mgr l'Archevêque ne voulut pas se retirer sans adresser quelques mots de félicitation aux différents membres de la Société qui avaient pris part à la soirée. Après avoir rappelé son titre de *doyen des externes*, il nous engagea tous à mettre en pratique les excellentes leçons de morale qui avaient été développées durant le cours de la séance. Puis, jetant les regards sur la bannière et les riches drapeaux des externes qui ornaient la salle, il donna des deux initiales E. E. qui se voient au milieu de ces drapeaux, une explication que nos confrères ne manqueront pas de faire valoir en temps opportun. " Cela veut dire, continua Sa Grandeur, non pas *élèves externes*, mais, *excellents externes* ! " Les applaudissements dont retentit la salle prouvèrent que tout l'auditoire partageait l'opinion de Mgr l'Archevêque. Il eût été impossible de penser autrement, au moment où nous étions encore tous sous le coup des émotions éveillées en nous par le talent et l'habileté de nos confrères.

A 9½ heures tout était fini et la fanfare de la Société Ste-Cécile entonnait le *God save the Queen*.

Nous allions nous retirer sans penser à ces derniers artistes. C'eût été une injustice. D'abord les nombreux morceaux qu'ils ont joués avec tant d'aplomb, à la Messe, aux Vêpres et durant la soirée ont contribué pour beaucoup à rehausser la fête; et ensuite les efforts héroïques qu'ils n'ont pas craint de s'imposer pour préparer le rôle important qui leur était échu, méritent plus qu'une mention ordinaire. En dépit des circonstances, leur succès a été complet; la route est toute grande devant eux: *Sic itur ad astra*.

Maintenant il ne nous reste plus que le souvenir, impérissable il est vrai, de ces joyeux amusements. Sans contredit cette journée peut être regardée comme une des plus belles, une des plus solennelles que nous ayons vues depuis longtemps.

Nouvelles Locales.

*Société Laval.*—Dimanche dernier, M. l'abbé N. Bégin, notre bien-aimé Directeur, s'est acquis un nouveau titre à la reconnaissance de la Société Laval en l'intéressant encore une fois par le récit instructif d'un épisode de son voyage d'Orient. Le savant conférencier nous parla longuement du Caire et d'Alexandrie, ces deux métropoles de l'Égypte. Sa parole naturelle nous transporta, comme par enchantement, au milieu de ces villes encore florissantes, pour nous en faire admirer les riches mosquées avec leurs forêts de minarets; il s'arrêta surtout à nous décrire la richesse de la mosquée de Méhémet-Ali, tout entière construite en albâtre oriental dont il est difficile de se représenter la splendeur. Puis nous l'avons suivi jusqu'aux Pyramides, chefs-d'œuvre d'un âge où l'industrie atteignit une perfection qui fait le désespoir de notre siècle de progrès matériel.

Avec le concours bienveillant de collaborateurs aussi distingués, notre Société littéraire ne pourra que prospérer et atteindre le but qu'elle se propose: instruire en amusant.

Premiers.

Physique.

G. O'Brien, } Philosophie.  
T. Trudelle,

Rhétorique.

E. Paré, Histoire.

Troisième.

P. Voyer, Narration française.

Éléments.

E. Gariépy, O. Giguère, L. Giroux, A. Henderson, P. Larocque, O. Lessard, A. Morisset, P. Pampalon, A. Smith, A. Soucy, Éléments latins.

Le bilan de 1878 aux Missions Étrangères.

On a bien voulu nous permettre de publier l'extrait suivant d'une lettre de bonne année adressée par le Supérieur du Séminaire des Missions Étrangères de Paris au Supérieur du Séminaire de Québec:

"Nous aurons pour l'année 1878 soixante mille baptêmes de païens adultes! et 270 mille d'enfants de païens baptisés en danger de mort!! Mais les ouvriers sont trop peu nombreux pour une telle moisson. *Regate ergo Dominum messis ut mittat operarios.*"

Informations.

*Les Universités catholiques en France.*—On lit dans le *Messenger de Saint-Joseph*:

Le *Journal Officiel* a publié un rapport adressé au Président de la République par M. Bardoux, rapport présentant la statistique de l'enseignement supérieur et de l'administration académique.

Le rapport de M. Bardoux contient également la statistique des inscriptions prises depuis 1875 dans les universités catholiques.

Le nombre des étudiants des différentes universités a été successivement de 1173 en 1875-76, 1268 en 1876-77, et 2968 en 1877-78. Cette progression très-rapide est des plus consolantes. La proportion entre les facultés de droit catholiques et celles de l'État, qui était en 1875-76 de 1 à 15 étudiants, se trouve, pour l'année 1877-78, de 1 à 6.50. Ces chiffres se passent de commentaires.

*Le Missouri.*—Le plus long fleuve du monde est le Missouri. Le Mississippi, à proprement parler, ne doit être considéré que comme une branche du Missouri, ce dernier étant beaucoup plus puissant à leur point de rencontre.

Au-dessus de cet endroit le Mississippi égoutte une surface de 166,000 milles carrés, a une longueur de 1,330 milles et a un débit de 105,000 pieds cubes par seconde. Le Missouri au contraire, reçoit les eaux d'une surface de 510,000 milles, depuis le lac Madison a une longueur de 3,047 milles et débite un volume de 120,000 pieds cubes par seconde. La différence dans le débit provient de ce que, dans la partie supérieure de son cours, le Missouri traverse une région où les pluies sont rares. A partir du confluent des deux fleuves on peut remonter le Missouri, avec un vapeur assez puissant, sur une longueur de 2,682 milles. Aussi le Missouri depuis sa source jusqu'au golfe du Mexique a un développement de 4,347 milles, 1,361 milles de plus que le Mississippi, et 597 milles de plus que les Amazones.

*Béatification de Pie IX.*—Le correspondant romain de l'*Unita Cattolica* lui écrit ce qui suit au sujet de la béatification de Pie IX:

D'innombrables pétitions, accompagnées de documents, relatifs à des guérisons et autres faits merveilleux, arrivent tous les jours au Vatican. En conséquence le Saint-Père semble disposé à accorder à la Congrégation des Rites l'autorisation spéciale de déroger aux lois établies et de commencer immédiatement le procès de béatification. Les pièces sont tellement nombreuses qu'on ne peut pas différer; on dit qu'il faudra trois ou quatre ans pour les examiner toutes. Le procès sera ouvert par le Cardinal Martinelli, Préfet de la Sacrée Congrégation des Rites.

Bientôt, espérons-le, nous verrons Pie IX élevé sur les autels. De nombreux pèlerins sont toujours à prier près de sa modeste tombe, dans la Basilique de St-Pierre, au Vatican.

Le Saint-Père vient de faire avertir tous les séminaristes de Rome que, pour l'époque de Pâques, il les inviterait à tenir en sa présence, au Vatican, une académie solennelle de belles-lettres, de philosophie et de théologie, et qu'ensuite il distribuerait lui-même des récompenses aux plus méritants.

Le zèle admirable de Léon XIII pour le progrès des hautes études s'est aussi manifesté en faveur des jeunes gens laïques désireux d'approfondir la science du droit et de l'archéologie. C'est pour eux qu'il vient de choisir dans ce genre les professeurs les plus illustres de la cité pontificale, auxquels il a confié la direction d'une nouvelle *Académie de conférences historico-juridiques*. L'ouverture des cours a eu lieu le 2 décembre.

Les catholiques suisses ont reçu de leurs supérieurs la permission de voter dans les élections des curés, au lieu de laisser, comme auparavant, les vieux catholiques faire seuls ces élections. Ils viennent d'emporter par un vote de 446 contre 25 la nomination d'un curé dans le Jura Bernois.

Les Cortes Espagnols ont voté 100,000 pesetas pour les réparations de la cathédrale de Cordoue.

Le Duc d'Audiffret-Pasquier a été élu membre de l'Académie Française. Il devra occuper le siège de Mgr Dupanloup.

On répétait, devant Martainville, cette maxime si connue. "Qui paye ses dettes s'enrichit.—Bah! bah! répondit-il; c'est un bruit que les créanciers font courir."

## Documents inédits.

## RELATION DU P. BOUVART.

Écrit le 1er et le 2nd de mars de l'année 1675.

## DE LA CHAPELLE DE NOTRE DAME DE LORETTE (1) EN CANADA.

Etablissement de la dévotion de Lorette.  
PREMIÈRE PARTIE.

## § 1. Occasion et motifs de bâtir cette chapelle.

N'y ayant point dans toute la Nouvelle-France de lieu qui soit plus considérable par la dévotion des Français et des Sauvages, que Notre-Dame de Lorette, nous en marquerons ici les commencements, les progrès et les fruits.

Sans m'étendre sur les desirs que le R. P. Joseph-Mario Chaumonot avait formés, il y a 37 ans, à Lorette en Italie, de faire en Canada où il venait, une église sur le modèle et sous le nom de la sainte maison de la Vierge, sans parler des poursuites et des avances qu'il a faites en divers temps pour l'exécution de ce glorieux dessein; voici d'abord l'occasion et les motifs qu'ont eus les Pères de la Compagnie de Jésus de bâtir sur leurs terres une chapelle, qui représente celle de Nazareth, dite à présent de Lorette.

La mission Huronne qui a été à Notre-Dame de Foy depuis l'année 1669 jusqu'à l'année 1674, s'augmentant tous les jours, soit par les recréances, qui nous viennent du Pays des Iroquois, soit par la bénédiction que Dieu donne aux familles Huronnes pour les repeupler, nous avons été obligés de chercher à nos sauvages beaucoup plus de terre et de bois, qu'ils n'en avaient si proche de Québec. Après beaucoup de recherches et encore plus de prières, ils n'ont point trouvé eux-mêmes de lieu qui fût plus propre, que celui que nous leur avons accordé à trois lieues de Québec, dans notre seigneurie de S. Michel, et auquel nous avons donné le nom de Lorette. Voici pourquoi.

Premier motif. Comme un de nos plus justes et de nos plus ardents desirs est d'étendre et d'augmenter autant qu'il nous est possible la dévotion envers la Sacrée Vierge, notre toute aimable mère et toute puissante protectrice, que les Français et les Sauvages ont éprouvée si favorable à Notre-Dame de Foy; nous n'avons point trouvé de meilleur moyen pour la faire honorer de plus en plus, que de lui bâtir une seconde chapelle, qui portât le nom et qui eût, pour le dire ainsi, tous les traits de sa sainte maison de Nazareth, dite à présent de Lorette. Sans donc abandonner le soin de Notre-Dame de Foy, que nous avons fait bâtir, il y a cinq ans, et où nous avons mis la miraculeuse image de

(1) Le manuscrit porte *Lazurette*. Dans l'impossibilité de reproduire ce document en caractères anciens, et par là, de lui conserver entièrement son double cachet d'authenticité et d'originalité, nous avons eu l'occasion d'apporter quelques modifications à l'orthographe de certains mots, tout en conservant scrupuleusement la structure de la phrase.

la Vierge qui y est et qui est faite du vrai bois de la miraculeuse Notre-Dame de Foy, de Dinan, nous avons entrepris de bâtir entièrement à nos frais une chapelle plus grande et beaucoup plus belle.

Second motif. L'ardour que nous avons d'éterniser dans les esprits et dans les cœurs de tous les peuples de ce pays la mémoire et la reconnaissance, que mérite l'adorable mystère de l'Incarnation, qui est le grand mystère de Lorette, nous a fait plus considérer la puissance et les richesses de Dieu que notre impuissance et notre pauvreté.

Troisième motif. De plus, comme l'éloignement des lieux ne permet pas aux nations de ce vaste pays, d'entreprendre des pèlerinages jusque en Italie, pour y honorer la sacrée maison de Jésus de Marie et de Joseph, nous avons voulu leur donner un moyen d'honorer ce sanctuaire au moins dans son image. Quo nous serons heureux!

Quatrième motif. Si de même que nos jours de fêtes sont institués pour renouveler intérieurement en nos âmes les mystères qu'ils représentent, ainsi notre chapelle à la vertu de nous appliquer intérieurement les grâces qu'elle représente en représentant le lieu, les personnes et les actions qui les ont méritées. Dieu veuille que Marie ayant donné dans son sein, une vie humaine à Jésus dans l'ancienne Lorette, elle lui donne dans la nouvelle une naissance spirituelle dans les cœurs de tous les Français, et de tous les Sauvages de l'Amérique!

## § 2. Moyens de bâtir la nouvelle Lorette.

Moyens spirituels. Si les moyens doivent être proportionnés à leur fin, celle que nous nous sommes proposée dans ce dessein étant surnaturelle et divine, les moyens en ont dû être plutôt spirituels et célestes que naturels et humains. Ainsi, pendant toute l'année 1673, nous avons fait et fait faire en l'honneur de S. Joseph plusieurs communions, novaines, pénitences et autres dévotions. Les Religieuses Ursulines et Hospitalières ont signalé leur zèle et leur piété dans tous ces saints exercices. Sur la fin de la même année, nous menâmes nos Sauvages à Sillery en pèlerinage, où ils firent à l'honneur de S. Michel, qui en est patron, une communion générale et un vœu public.

Le collier de porcelaine, qu'ils lui offrirent et qu'ils attachèrent au bas de son image, est une marque du secours et de la protection qu'ils ont demandée aux SS. Anges pour l'heureux établissement de la maison et du bourg de leur Reine en Canada. Au commencement de l'année 1674, à peine furent-ils arrivés au lieu destiné pour être le village de Lorette, où ils commencèrent dès lors à se loger, qu'ils firent une autre communion et un autre vœu en l'honneur de Ste. Anne, et qu'ils lui offrirent aussi un collier de porcelaine, qui est encore dans notre chapelle de Lorette, suspendu au bas de son image. Ils demandèrent à cette mère de la mère de Dieu, que comme elle avait eu autrefois le soin de pour-

voir sa fille d'une maison à Nazareth, elle s'employât à présent pour lui en faire avoir une semblable dans ce nouveau monde. Voilà les principaux et les moillours fondements, sur lesquels la nouvelle Lorette du Canada est établie et appuyée: car pour des aumônes et d'autres secours des hommes, nous en avons si peu reçus, qu'il ne mérite pas d'être conté. Cependant quelques avances et quelques dotes qu'il nous ait fallu faire pour l'exécution de cette entreprise, nous espérons que notre maison ne demeurera pas incommodée de tout ce qu'elle a fourni pour bâtir une maison à la divine Marie. Il est de la gloire d'une si grande Reine, de rendre inéminemment plus que l'on n'a avancé pour elle; il nous suffit donc qu'elle sache que la Lorette de la Nouvelle-France nous coûte quelque 5000 livres.

Autres moyens. Pendant que d'un côté nous nous adressions à Dieu par des mosses et par les autres exercices de piété, dont il a été parlé tout présentement, nous faisons, d'autre part, tous les préparatifs que nous jugions nécessaires pour l'exécution de notre entreprise. Ainsi dès le commencement de l'année 1673, les Hurons ayant agréé les terres qu'on leur présentait, ou plutôt, les ayant choisies eux-mêmes, on déterminait où l'on placerait la chapelle et le village: on avait d'abord fait choix d'un grand plateau qui est au-delà du ruisseau où nos sauvages se fournissent d'eau, et on y avait fait abattre 30 arpents de bois, arborer une grande croix au milieu, et bâtir une maison de planches pour loger les ouvriers et pour mettre les matériaux à couvert: mais au printemps, après la fonte des neiges, comme on s'aperçut que ce plateau est d'un trop difficile accès à cause de la profondeur des fossés qui l'entourent, on choisit tout proche du côté de l'orient une autre plate-forme beaucoup plus commode et beaucoup plus belle, d'où l'on aura la vue de Québec après que l'on aura abattu quelques grands arbres qui l'empêchent.

(A continuer.)

## Conditions de ce Journal.

L'Abbeille paraîtra autant que possible une fois par semaine. Le prix de l'abonnement est 75 centimes pour les élèves des maisons d'éducation et \$1.00 pour les autres abonnés, invariablement payable d'avance. Cependant les étudiants des séminaires et collèges pourront payer en trois versements, l'un à la rentrée des classes, l'autre à Noël, et le troisième à Pâques. On s'abonne en s'adressant au Secrétaire-Trésorier, Séminaire de Québec, ou aux différents agents.

Agents: à la grande salle, M. Théophile Trudelle; à la petite salle, M. T. Giguère; chez les externes, MM. J. Genest et G. Matte; à Rimouski, M. A. Gagnon; au Collège de Lévis, M. E. Bolleau; à Ste. Anne, M. F. Chabot; à Ste. Thérèse, M. G. Gagnon; à St-Hyacinthe, M. J. Boivin.